



CCN n° 3100

Convention Collective Nationale de l'Import – Export

Les Seniors dans les entreprises de 50 à 299
salariés

Exercice 2010





Les Seniors dans les entreprises de 50 à 299 salariés

Convention Collective Nationale de l'import – export (CCN n° 3100)

- Méthodologie **P. 3**
- Les Seniors **P. 6**
- Le recrutement des salariés âgés de 50 ans et plus **P. 8**
- Aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite **P. 10**
- Transmission des savoirs et des compétences et le développement du tutorat **P. 13**
- Développement des compétences et des qualifications et accès à la formation **P. 16**

Sommaire



Méthodologie





Introduction

Rappel de la commande de la CPNEFP

La CPNEFP a confié à l'observatoire prospectif du commerce (OPCA FORCO) et à l'observatoire du commerce interentreprises (OPCA INTERGROS), la réalisation d'une enquête quantitative ayant pour objectif :

- de suivre les indicateurs figurant dans l'accord de branche sur l'emploi des Seniors

La partie de l'enquête consacrée aux Seniors a été menée auprès des entreprises de la branche comptant entre 50 et 299 salariés et versant leurs contributions formation aux OPCA FORCO et INTERGROS.

Un questionnaire a été adressé par courrier aux entreprises courant février 2011. Les entreprises avaient également la possibilité de répondre en ligne. Par ailleurs, des relances ont été effectuées auprès des entreprises afin d'améliorer le taux de réponses.

La constitution du fichier de l'enquête

Ce fichier a été constitué à partir des bases de données internes des OPCA FORCO et INTERGROS.

Il s'agit des entreprises, ayant **entre 50 et 299 salariés** et **appliquant la convention collective nationale des entreprises de commission, de courtage et de commerce intracommunautaire et d'importation - exportation de France métropolitaine**. Ces entreprises sont au nombre de **77**.

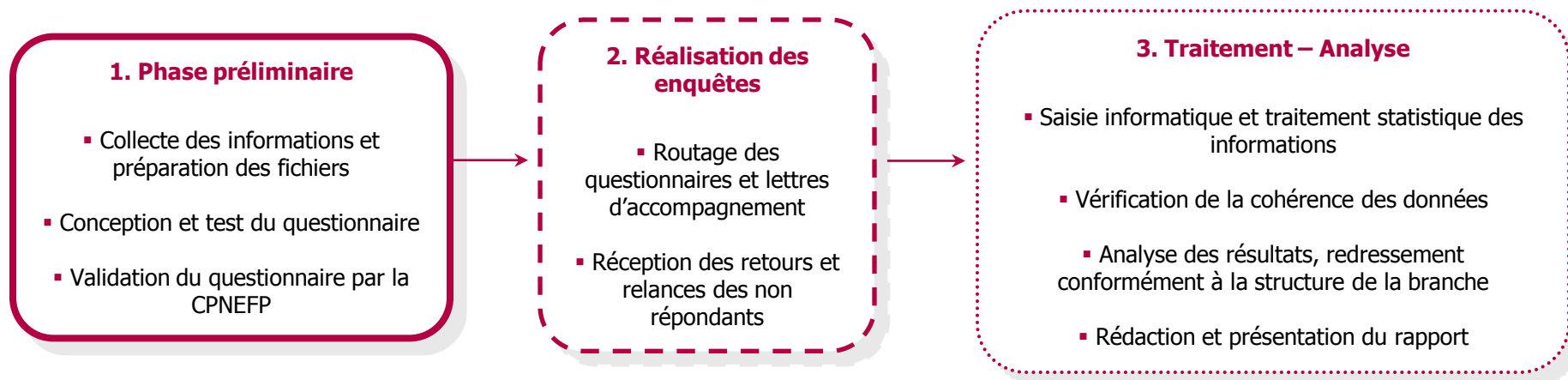
34 questionnaires ont pu être exploités, représentant **44%** des entreprises, et **42%** des **7 487** des salariés.

(**Rappel 2009** : **36** questionnaires ont été exploités, représentant **44%** des entreprises, et **43%** des **8 102** des salariés.)

NB : Pour les entreprises non répondantes, les données concernant les effectifs salariés et le nombre d'établissements ont été complétés par les données FORCO et Intergros.



Introduction



La composition des entreprises répondantes

| Taille d'entreprises | Composition de la branche | | Composition des entreprises répondantes | | | |
|-----------------------|---------------------------|--------------------|---|---------------------------|--------------------|------------------------|
| | Nombre d'entreprises | Nombre de salariés | Nombre d'entreprises | % entreprises répondantes | Nombre de salariés | % salariés représentés |
| De 50 à 99 salariés | 49 | 3 324 | 21 | 43% | 1 317 | 40% |
| De 100 à 299 salariés | 28 | 4 163 | 13 | 46% | 1 849 | 44% |
| TOTAL | 77 | 7 487 | 34 | 44% | 3 166 | 42% |

Source enquête 2011 - CCN 3100



Les Seniors

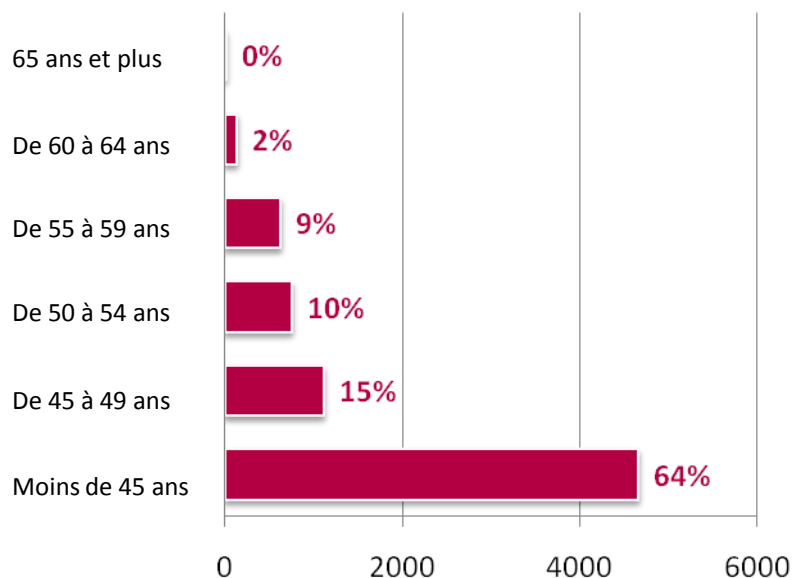




Le maintien dans l'emploi

En 2010, les entreprises de 50 à 299 salariés de la branche employaient **1 567 Seniors** (salariés âgés de 50 ans et plus), soit **21%** de leur effectif salarié.
(Rappel 2009 : 1 787 Seniors - 22% de l'effectif salarié)

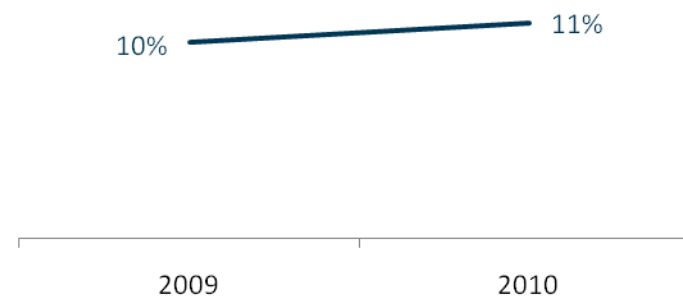
Répartition des salariés selon l'âge en 2010



Disposition de l'Accord du 21 septembre

Objectif chiffré de maintien dans l'emploi des salariés de 55 ans et plus : augmentation du taux d'emploi de **5%** sur 3 ans pour atteindre **13%** à fin décembre 2013.

La part des salariés de 55 ans et plus dans les effectifs salariés





Le recrutement des salariés âgés de 50 ans et plus





Le recrutement des salariés âgés de 50 ans et plus

En 2010, **26 entreprises** ont recruté des **Seniors**.

En 2010, **36 Seniors** recrutés dans les **entreprises de 50 à 299 salariés**.

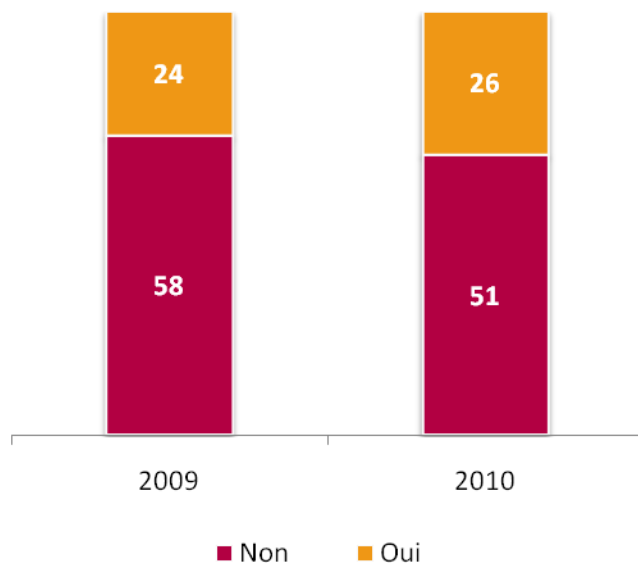
Disposition de l'Accord du 21 septembre

Une plaquette de communication sur les aides à l'embauche sera réalisée et diffusée.



Document réalisé à la demande des partenaires sociaux.

Avez-vous recruté des Seniors ?



Taux d'embauche* des Seniors

| Entreprises | 2009 | 2010 |
|------------------|------|------|
| 50-99 salariés | 0,3% | 0,8% |
| 100-299 salariés | 0,5% | 0,2% |
| Ensemble | 0,4% | 0,5% |

* Taux d'embauche : nombre d'embauches en année n divisé par l'effectif salarié au 31/12/n-1.



Aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite

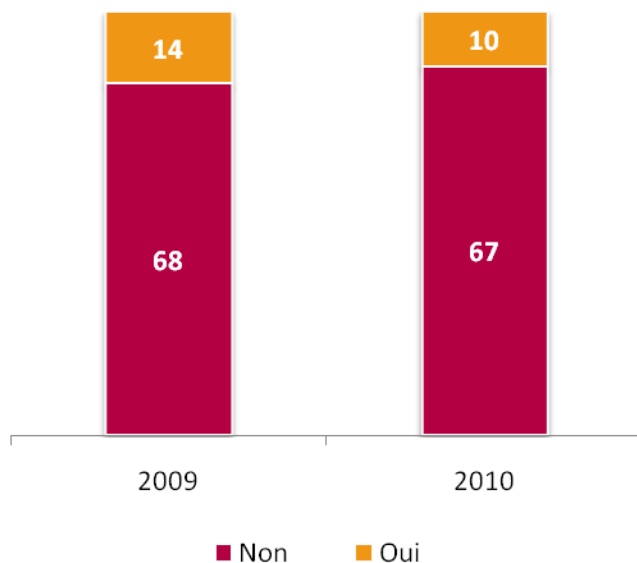




Mise en place d'un Compte Epargne Temps

En 2010, **10 entreprises** avaient mis en place un Compte Epargne Temps.

Avez-vous mis en place un Compte Epargne Temps ?



Disposition de l'Accord du 21 septembre

Une plaquette d'information sur les aménagements de fin de carrière et la transition entre activité et retraite sera réalisée et diffusée

Nombre de Comptes Epargne Temps liquidés dans le cadre d'un congé de fin de carrière

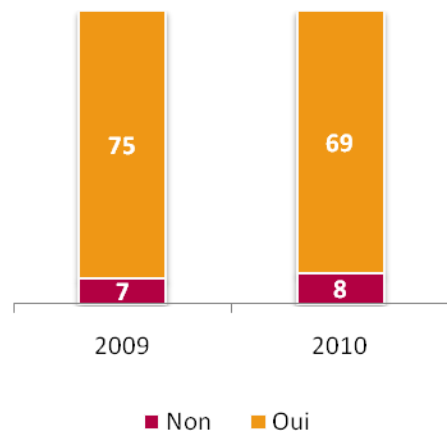




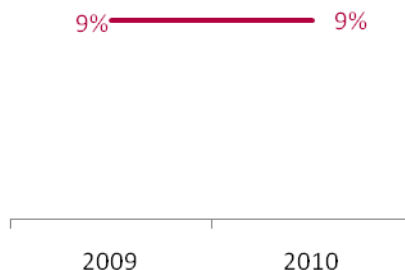
Les salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté

Au 31/12/2010, **69 entreprises** employaient des salarié âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté.

Au 31 décembre, y avait-il dans votre entreprise des salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté ?



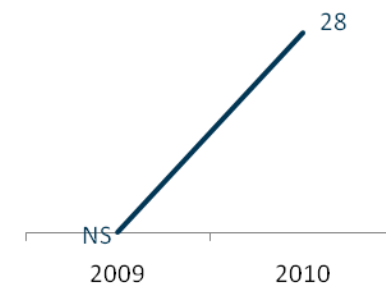
Part des salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans l'effectif salarié



Disposition de l'Accord du 21 septembre

Nombre de salariés de 55 ans et plus avec 5 ans d'ancienneté ayant bénéficié d'une garantie de rémunération en cas d'inaptitude

Nombre de salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté déclarés inaptes à occuper leur poste





Transmission des savoirs et des compétences et le développement du tutorat

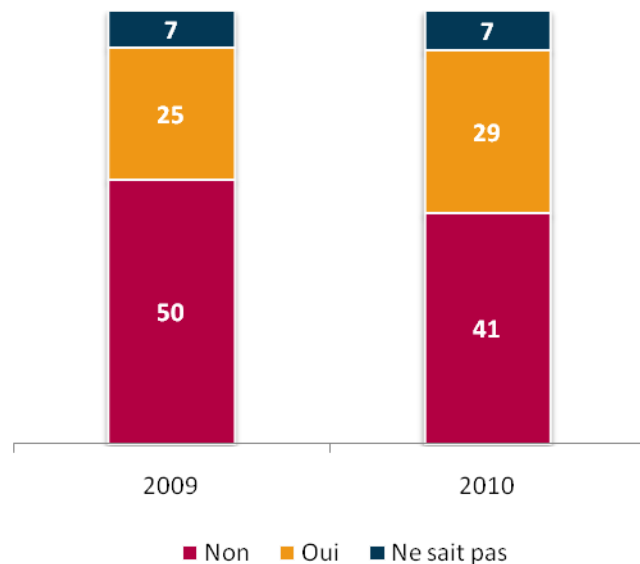




Le mission tutorale

En 2010, **29 entreprises** employaient au moins un salarié âgé de 45 ans et plus ayant exercé une mission tutorale.

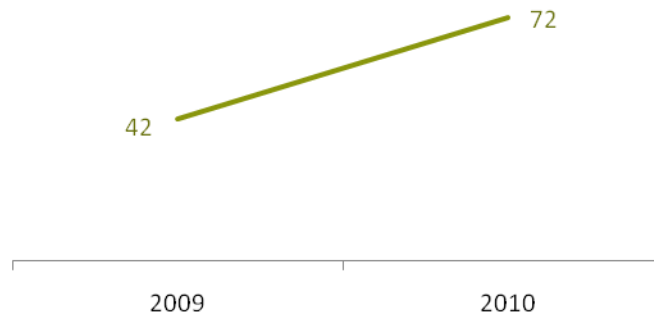
Un ou plusieurs salariés de 45 ans et plus ont-ils exercé une mission tutorale dans votre entreprise ?



Disposition de l'Accord du 21 septembre

Un outil pratique sur le tutorat sera réalisé et le nombre d'outils diffusés.
Nombre de tuteurs effectivement formés

Nombre de salariés âgés de 45 ans et plus ayant exercé une mission tutorale



Documents réalisés à la demande des partenaires sociaux.

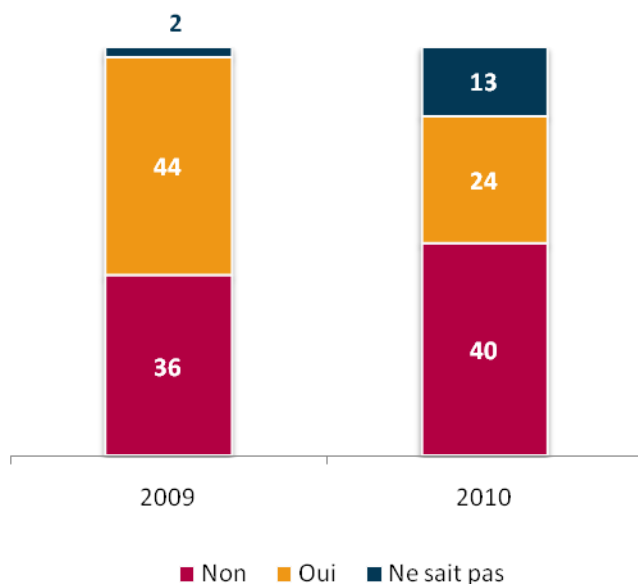
Nombre de tuteurs formés en 2010 :
6 tuteurs formés étaient âgés de 50 ans et plus dont 2 de 55 ans et plus



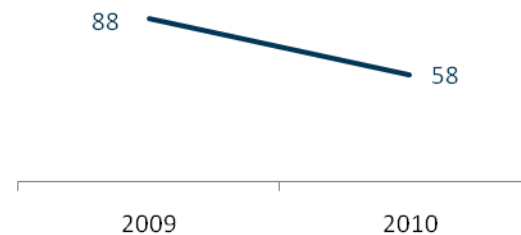
L'accueil, l'accompagnement et le parrainage

En 2010, **24 entreprises** avaient fait accompagner leurs salariés nouvellement embauchés.

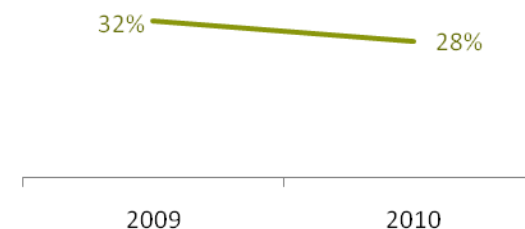
Les salariés recrutés par votre entreprise en 2010 ont-ils bénéficié d'un accueil, d'un accompagnement, et/ou d'un parrainage?



Les salariés recrutés qui ont bénéficié d'un accueil, d'un accompagnement et/ou d'un parrainage par un salarié âgé de 45 ans et plus



Part des recrutements concernés par les missions d'accueil, d'accompagnement et de parrainage réalisées par un salarié de 45 ans et plus



Disposition de l'Accord du 21 septembre

20% des recrutements concernés par les missions d'accueil, d'accompagnement et de parrainage réalisées par un salarié de 45 ans et plus



Développement des compétences et des qualifications et accès à la formation

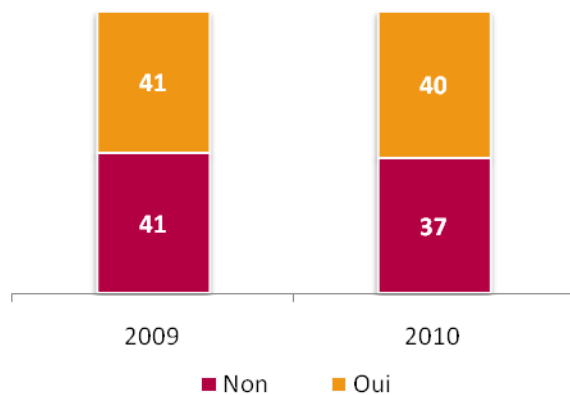




Les salariés de 50 et plus et le DIF

En 2010, **40 entreprises** avaient au moins un salarié de 50 ans et plus ayant fait une demande de DIF.

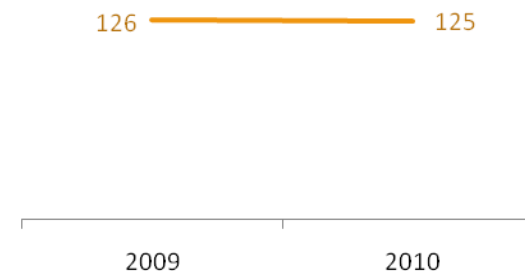
Un ou plusieurs salariés de 50 ans et plus ont-ils fait une demande de DIF?



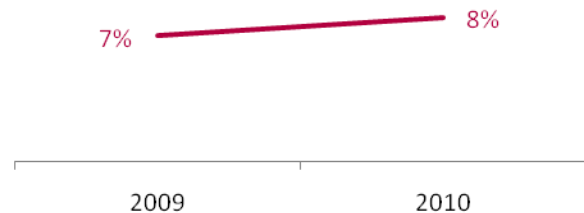
Disposition de l'Accord du 21 septembre

5% des salariés de plus de 50 ans doivent avoir accès au DIF

Les salariés âgés de 50 ans et plus qui ont fait une demande de DIF



Part des salariés âgés de 50 ans et plus dont la demande de DIF a été acceptée



Les salariés âgés de 50 ans et plus dont la demande de DIF a été acceptée

